Revue de la presse du 06/01/2014

Une association pour les lauréats de l'ISEM en gestation

La commission préparatoire de l'Association Nationale des Lauréats de l'Institut des Etudes Maritimes a le plaisir d'annoncer la tenue le samedi 18 janvier 2014 à 14h à l'amphithéâtre de l'ISEM son assemblée constituante. Cette initiative bénéficie du soutien et l'appui du Ministère de l'Equipement du transport et de la Logistique et de la Direction de l'ISEM selon les organisateurs.

• Maritime News •

Le Maroc passe avec succès son premier audit volontaire de l'OMI

Le Maroc vient de passer avec succès le premier audit volontaire de l'OMI, qui rentre dans le cadre de la politique d'harmonisation des instruments dite VIMSAS. L'audit qui s'est déroulé du 9 au 17 septembre 2013 a concerné les aspects relatifs à la mise en œuvre des prérogatives de l'Etat du port, État du pavillon et État côtier. Plusieurs administrations ont reçu la visite des trois auditeurs de l'OMI: un français, un mauricien et un tunisien, notamment la Direction de la Marine Marchande, l'ANP, la DPDPM, TMPA, le département de la pêche, la Marine Royale, le département de l'environnement et la Gendarmerie Royale.

• Maritime News •

Tanker à la dérive au port de Tan Tan: M.AMARA Ministre de l'Energie tient une réunion avec le comité local de veille

Le ministre marocain de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Abdelkader Amara a tenu, vendredi soir au siège de la province de Tan-Tan, une réunion avec le comité de veille local chargé du suivi de la situation du tanker ayant chaviré près du port de la ville. Lors de cette réunion, tenue en présence du gouverneur de la province de Tan-Tan, Azzedine Halloul, ainsi que des représentants des autorités et les élus, M. Amara a suivi des exposés sur la situation actuelle du Tanker et les efforts entrepris jusqu'à présent pour remorquer le bateau et décharger sa cargaison estimée à près de 5.000t de fioul.

• Maghreb Arabe Presse • MAP express • Maritime News •

Le Conseil de gouvernement adopte le projet de loi organique des Finances.

Réuni vendredi 03 janvier, le Conseil de gouvernement, sous la présidence du chef de gouvernement Abdelilah Benkirane, a adopté, après avoir pris en compte les remarques présentées, le projet de loi organique n° 130-13 relatif à la loi de finances (LOLF). Ce projet a fait l'objet d'une série de concertations élargies qui a débuté avec un exposé au sein des Chambres des représentants et des conseillers et la mise en place des deux commissions conjointes au niveau des deux chambres, a souligné le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi, lors d'un point de presse à l'issue du conseil.

• Al Bayane • Libération •

Benkirane présente le bilan de mi-mandat

Lors d'un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi, a indiqué que le chef du gouvernement devrait présenter prochainement le bilan de mimandat devant les deux Chambres du parlement.

• Al Khabar •

Benkirane se détache du dossier de la réforme des retraites

Le chef du gouvernement Abdelilah Benkirane n'a pas trouvé d'autre moyen que de se détacher du dossier de la réforme des retraites en faisant porter la responsabilité à un technocrate, et ce, en vue de ne pas encaisser le mécontentement éventuel que pourraient provoquer les mesures qui seront prises à cet effet. Selon des sources du gouvernement, Benkirane avait insisté, lors de la dernière réunion des dirigeants de la coalition, à placer l'opération sous la supervision du ministre de l'Economie et des finances, Mohamed Boussaid et à le charger de la présidence du conseil d'administration de la Caisse marocaine des retraites.

• Assabah •